

COMMUNIQUE CONJOINT DE LA 5^{ème} GRANDE COMMISSION MIXTE RDC-RSA

PRETORIA, DU 31 MARS AU 03 AVRIL 2008

I. Sur invitation de Son Excellence Monsieur Thabo Mbeki, Président de la République d'Afrique du Sud, Son Excellence Monsieur Joseph Kabila Kabange, Président de la République de la République du Congo a effectué une visite de travail à Pretoria en d'Afrique du Sud du 04 au 05 avril 2008. Cette visite s'inscrivait dans le cadre de la tenue de la 5^{ème} session ordinaire de la grande commission Mixte de coopération RDC-RSA.

II. A cet effet, Son Excellence Monsieur THABO MBEKI a conduit une importante délégation comprenant treize Ministres et plusieurs Haut fonctionnaires de divers Départements du gouvernement d'Afrique du Sud.

III. La délégation congolaise pour sa part, conduite par Son Excellence Monsieur Joseph KABILA KABANGE, était composée des Ministres du Gouvernement de la République Démocratique du Congo, impliqués dans divers projets de coopération avec la République d'Afrique du Sud.

IV. La présente session intervenant après le succès du processus électoral en République Démocratique du Congo à l'issue duquel, Son Excellence Monsieur Joseph KABILA KABANGE a été investi comme Président de la République démocratiquement élu, la délégation Sud-africaine a saisi cette opportunité pour féliciter le peuple congolais pour cette importante réalisation.

V. La réunion des deux Chefs d'Etats a été précédée par la Réunion Ministérielle tenue le lundi 20 Août 2007.

VI. Les travaux des Ministres et des experts ont évalué le niveau d'exécution des engagements des deux parties depuis les précédentes Grandes commissions Mixtes. La présente session a noté avec satisfaction les progrès continus qui ont été réalisés conjointement par les deux pays et qui ont ainsi permis des relations plus engagées et renforcées.

VII. La session a décidé d'œuvrer en tenant compte des priorités présentées par le Président de la République, Son Excellence Monsieur Joseph KABILA KABANGE, priorités reflétées dans le programme du Gouvernement. C'est notamment : la santé, l'éducation, l'emploi, l'électricité, l'eau et les infrastructures.

L'accent a également été mis sur le renforcement des capacités des ressources humaines ainsi que des institutions. En outre, les deux parties ont décidé de coopérer sur d'autres urgences utiles à la stabilisation de la République Démocratique du Congo, notamment la réforme des services de sécurité et les questions du genre.

VIII. La commission a institué une sous – commission sur les questions liées au genre en vue d’une disposition positive comme reflétée dans les Constitutions des deux pays et aussi en accord avec les résolutions de l’Union africaine et de la SADC. Celles-ci encouragent les pays africains à promouvoir l’égalité du genre.

IX. Au cours de la Grande commission Mixte, les deux Chefs d’Etat ont eu l’occasion de se retrouver en tête-à-tête pour discuter des questions d’intérêts communs net partager les préoccupations communes, essentiellement sur les questions bilatérale, régionales et internationales.

X. La Grande commission Mixte a exhorté les deux Etats a travailler ensemble dans cette période post-conflit pour la reconstruction et le développement de la République Démocratique du Congo.

XI. Au cours de cette session, les accords suivants ont été signés pour faciliter davantage la coopération :

- a. Protocole d’accord sur le développement et la coopération dans le domaine du transport ;
- b. Protocole d’accord entre le gouvernement de la République d’Afrique du Sud et la République Démocratique du Congo sur les services hospitaliers ;
- c. Déclaration conjointe d’intention entre les Ministère de la Défense de la République d’Afrique du Sud et le Ministère de la Défense et des Anciens combattants de la République Démocratique du Congo relative à l’appui et à l’assistance à la République Démocratique du Congo concernant la reforme des Forces armées.

XII. Au terme de cette visite en République Démocratique du Congo, Son Excellence Monsieur le Président de la République d’Afrique du Sud THABO MBEKI, a exprimé sa satisfaction à son homologue, Son Excellence Monsieur Joseph KABILA KABANGE et au peuple congolais pour l’accueil chaleureux et l’hospitalité réservée à lui-même et à toute sa délégation.

Au cours de cette réunion, il a été également décidé :

1. Que la Grande commission Mixte se réunira deux fois par an en vue de renforcer le mécanisme de suivi et d’évaluation des projets arrêtés par les deux pays ;
2. La mise en place d’une structure de mobilisation et de coordination des ressources financières au niveau de deux Ministères des Affaires étrangères.

XIII. En conclusion, les deux parties ont décidé que les rencontres futures se tiendront eux lieux et dates à fixer par voie diplomatique.

Fait à Pretoria, En République Sud Africaine, le 03 Avril 2007